



## MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 STOPPONS LA VIOLENCE PATRONALE

**Tous ensemble pour la démocratie, le progrès social.**

- **Stop aux licenciements**
- **Défendons nos emplois !**
- **Stop à la criminalisation de l'action syndicale !**

Pendant l'état d'urgence, les patrons continuent leurs sales coups ! L'état d'urgence sert à museler le monde du travail, mais pas le MEDEF. Sur l'ensemble du pays, des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi.

Chaque jour les libertés syndicales sont bafouées dans les petites comme les grandes entreprises. Dans notre Département, les plans de suppressions d'emplois s'additionnent (Chapelle Darblay, Sidel, Coop de Normandie, Vallourec...) Créer une simple section syndicale se heurte immédiatement à la résistance de « patrons voyous » cherchant à criminaliser l'action syndicale.

**Le 2 décembre, les syndicats CGT de Seine-Maritime seront présents à Paris. Du Havre, en passant par Rouen, Dieppe, Elbeuf, Quevilly – Couronne, St Etienne, ce sont des centaines de manifestants, syndicats, syndiqué(e)s de la Seine-Maritime qui seront en grève et en manifestation pour défendre l'emploi, la retraite à 60 ans, les libertés syndicales, les salaires, les minima sociaux, la reconnaissance des métiers pénibles, le développement industriel des services publics, contre la casse du code du travail.**

**Manifestons à Paris le 2 décembre à 12 H (RDV devant le tribunal de Bobigny).**

- **NON** aux licenciements à AIR France comme ailleurs
- **RELAXE** immédiate de nos 5 camarades

**Pour la CGT il n'est pas question d'accepter une trêve sociale**

### SOMMAIRE :

Page 2 :

**Le dossier de la semaine :**

- ✓ Air France, tous en grève le 2 décembre

Pages 3 :

**La vie des syndicats**

- ✓ Hôpital d'Eu
- ✓ **Page 4 : En Luttres**
- ✓ Sidel
- ✓ Transports SNAT Fournaire
- ✓ Mines Energies

**Mobilisation**

- ✓ Hôpital d'Elbeuf
- ✓ Conseil Départemental 76

### **AIR France : Tous en grève et manifestation le 2 décembre à Bobigny**

**Le 02 décembre 2015, nos collègues abusivement poursuivis en Justice comparaitront devant le Tribunal de Bobigny suite à la mobilisation au CCE du 05 Octobre.**

Ces salariés d'Air France sont les victimes de la politique antisociale de nos dirigeants qui se servent de cet évènement pour criminaliser toute contestation dans notre entreprise.

Vous savez que nous avons visionné toutes les vidéos « à charge » et au vu de celles-ci nous pouvons affirmer que ces collègues ont été choisis au hasard parmi les manifestants. Soyons conscients que beaucoup d'entre nous auraient ainsi pu se retrouver assis sur le banc arbitraire des accusés.

Toutes les organisations syndicales d'Air France ont le devoir moral de défendre ces collègues car le 5 octobre elles étaient toutes réunies autour du même objectif de la défense d'un autre projet pour Air France. Par ailleurs, qui pourrait penser que, sans la médiatisation de cette manifestation du 5 octobre, l'intersyndicale aurait été reçue le 04 novembre à l'Assemblée Nationale devant trois Commissions parlementaires réunies pour l'occasion ?

Malgré cela, tandis que les évènements dramatiques et l'état d'urgence dans notre pays monopolisent légitimement les médias et détournent ainsi l'attention de la situation à Air France, notre direction n'infléchit pas sa politique sociale. Elle poursuit sans ralentir son cheminement destructeur, sans modifier son cap, en effaçant de plus en plus la notion d'humanité dans sa gestion et en faisant passer bien d'autres intérêts avant celui des salariés. Pourtant, la tragédie du 13 novembre devrait amener à reconsidérer l'échelle des valeurs et à replacer l'humain - et non le profit ou le dogme - au centre de ses préoccupations.

Certains pourraient se sentir rassurés quand la direction promet de minimiser l'impact des départs par le biais de PDV. Mais il faut être conscients, non seulement qu'après 5 PDV successifs, le vivier de volontaires est en réalité presque épuisé mais surtout que cette politique de décroissance n'aura pas de fin. Des licenciements sont donc à venir, voire plus. L'analyse de l'ensemble des organisations syndicales réunies est que le développement de notre compagnie n'est pas optionnel et que lui seul assurera le maintien de nos emplois tout en garantissant aux passagers un niveau de prestation digne de la renommée d'Air France et une sécurité à son plus haut niveau.

- CONTRE LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !
- POUR LE RETRAIT DES PLAINTES
- POUR L'ARRET IMMEDIAT DES POURSUITES JUDICIAIRES
- POUR L'ARRET DES PROCEDURES DE LICENCIEMENTS TOTALEMENT INJUSTIFIEES
- 

**L'intersyndicale appelle l'ensemble des salariés à une mobilisation générale le 02 décembre 2015 à 12H00 devant le Tribunal de Grande Instance de Bobigny au 173 avenue Paul Vaillant Couturier.**

- POUR L'OUVERTURE D'UN REEL DIALOGUE SOCIAL, SEREIN ET TRANSPARENT !
- POUR UN DEVELOPPEMENT AMBITIEUX DE L'ACTIVITE DE NOTRE COMPAGNIE !

En Seine-Maritime, l'ensemble des Unions locales s'organise pour un transport collectif. Plus de 200 camarades sont inscrits à ce jour dans le Département. 5 points de départs sont prévus sur le Havre, Dieppe, l'Agglo rouennaise, Elbeuf, Quevilly-Couronne.

Afin de continuer les inscriptions et de connaître les modalités pour les départs, L'UD vous invite à vous rapprocher de votre UL.

**Les inscriptions s'arrêteront lundi 30 novembre à midi**

### Questions à Sylvie Saintyves, secrétaire du syndicat CGT du Centre hospitalier de Eu.

Quelles sont les mesures en cours ou annoncées sur ton hôpital ?

**Sylvie Saintyves** : Le Directeur annonce :

- Le non renouvellement de 15 CDD. Au 31 décembre il ne resterait plus que 11 CDD su 26.
- La réduction des effectifs, à tel point que souvent une aide soignante arrive sur un étage, et se retrouve seule l'après midi pour 28 résidents. Il est demandé aux agents, en sous effectif, de circuler sur 2 services.
- Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, 18 lits avaient été fermés. Au 4 octobre, seuls 10 ont réouvert. Nous avons donc la perte de 8 lits définitivement.
- Les agents sont de plus en plus rappelés sur les repos et sur les congés annuels. Donc non respect de la vie privée. Quand un agent est réticent à venir travailler on l'oblige à se justifier pour faire pression.

Tout cela fait suite au fait que l'Hôpital d'Eu est passé sous la Direction de Dieppe. Avant, il y a 3 ans, l'Hôpital de Eu n'annonçait pas de déficit. Nous subissons déjà la loi santé avec la mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

Quelle riposte a engagé la CGT ?

**Sylvie** : La CGT a été reçue plusieurs fois par la Direction. Ce qui n'a rien donné. La Direction a demandé à un cadre d'étudier la charge de travail et les organisations de chaque service : « *Montre moi comment tu travailles, je vais t'expliquer comment faire plus avec moins* ». La CGT passe tous les jours dans les services. Les agents se plaignent de la charge de travail. Le syndicat a posé la question aux agents quelle action mener. A l'unanimité ils voulaient se mettre en grève et exprimer devant la Direction la dégradation des conditions de travail. Nous avons donc formé une intersyndicale et fait 3 heures d'information syndicale où 60 agents sont passés. La grève a été organisée le 5 novembre, devant le Conseil de surveillance, avec un taux de grévistes de 80%.

Malgré le soutien de certaines familles présentes, nous n'avons eu aucune écoute des responsables : Le Directeur et le Maire de la ville d'Eu n'ont pas hésité à forcer le passage pour pénétrer dans la salle de réunion. Le fort taux de grévistes montre une réelle volonté de tous les personnels (soignants, techniques, administratifs) d'alerter sur la dégradation de prise en charge des patients et des résidents.

Et maintenant qu'allez vous faire ?

**Sylvie** : La Direction générale va nous annoncer un plan de retour à l'équilibre (PRE) le 15 décembre au CTE et le Maire l'approuve. On envisage une grève, avec manifestation le 4 décembre dans les rues en faisant appel à la population, aux élus, aux pompiers, aux ambulanciers. Mais pour l'instant les Renseignements généraux nous ont fait savoir que nous n'aurions pas le droit de manifester. On espère que l'interdiction sera levée. Des familles ont déjà fait savoir qu'elles seront là à nos côtés.



15 novembre 2015  
Les agents hospitaliers de l'hôpital de  
Eu mobilisés

## Mobilisation



### Rassemblement des salariés des entreprises en lutte...

**Le 21 novembre**, la CGT présente avec son stand NVO avait organisé une rencontre, à la fête de l'Humanité à Rouen, avec les salariés en lutte (*Petroplus, Chapelle Darblay, Sidel, Jeannette, Fralib, etc...*).

Dans son intervention, Pascal Morel représentant le Comité Régional CGT Normandie, a rappelé que cette rencontre, se tenait dans un contexte particulier, avec les attentats du 13 novembre, exprimant son indignation face à de tels actes et que la CGT apportait son soutien, sa solidarité à l'ensemble des familles.

Abordant la situation de l'emploi dans notre région, les luttes et les succès des Jeannettes et de Fralib, les attaques du patronat et du gouvernement sur les conquits sociaux, le code du travail, les services publics, les propositions de la CGT face à cette casse de l'emploi, la confiance des salariés envers la CGT avec les résultats des élections chez les cheminots, à la TCAR de Rouen et à Chapelle Darblay à Grand Couronne.

Pour la CGT, il ne peut y avoir de trêves sociales, nous devons poursuivre nos actions, avec notamment, les prochains rendez-vous avec Sidel le 24 novembre et le 2 décembre avec Air France.

Puis il invita la cinquantaine de présents à prendre le verre de l'amitié et des luttes.



### Les SIDEL poursuivent leurs actions...

**Le 24 novembre**, les salariés de Sidel avaient fait le déplacement à l'hypermarché Carrefour de Barentin près de Rouen. Ils étaient 120, accompagnés par les Unions Locales CGT du Havre, Dieppe, Rouen, Duclair, Sotteville, Couronne, Elbeuf, l'UD CGT de Seine Maritime, l'USTM, ainsi que des représentants de syndicats (*Chapelle Darblay, CHU de Rouen, TX Grand Quevilly, Boréal, Fatp, Leclerc, Greif, Shas et Douanes*), pour dénoncer le plan de casse de l'emploi en remplissant les chariots de produits sous emballage Tetra Pak fabriqués par l'usine SIDEL d'Octeville-sur-Mer.

Dans le même temps, ils en ont profité pour informer la clientèle de leurs propositions alternatives pour préserver l'emploi sur le site d'Octeville.





### TRANSPORTS ROUTIERS GRAND-COURONNE, SNAT FOURNAIRE

**Victoire pour les travailleurs du transport : Laurent est réintégré !"**

*la cgt prouve, une fois de plus, que les patrons ne font pas ce qu'ils veulent*

Deux mois après le licenciement de Valérie DELTOUR (exploitante) en octobre 2013, son frère Laurent DELTOUR (conducteur) était viré à son tour pour des raisons aussi bidon qui cachaient une discrimination syndicale évidente : il fallait que la direction casse immédiatement la section CGT naissante sur le site de Grand-Couronne car elle commençait à s'introduire dans les bureaux et se développait dans la cour. Tant que la CGT restait cantonnée à Beauvais chez son client Air Products, il n'y avait aucun problème, mais à Grand-Couronne ça gênait (ça gêne toujours) et pas seulement la direction : la CFDT, syndicat majoritaire, commençait à avoir des démangeaisons...

Avec ces deux licenciements honteux, nous avons mis au grand jour les pratiques discriminatoires du groupe E.B.TRANS, holding propriétaire de SNAT FOURNAIRE, car Valérie a gagné sa réintégration en octobre 2014 en plus de dommages et intérêts. Elle a ensuite perdu en appel en mai 2015, mais seulement sur sa réintégration car son activité syndicale n'était pas avérée juridiquement. Elle est maintenant en cassation et elle peut probablement gagner.

Lundi 2 novembre 2015, Laurent a donc gagné lui aussi sa réintégration aux Prud'hommes, mais nous ne sommes pas dupes : la direction a déjà fait appel du jugement car elle est très mauvaise perdante !

Rira bien qui rira le dernier...

Valérie, Jean et Laurent au rassemblement Air France, Paris, 22/10

### **CE QUE LA JUSTICE CONFIRME**

Dans ce procès, d'autres questions qui restaient en suspens concernant les conditions de travail et de rémunération du transport routier ont été tranchées par la justice :

– Il est rappelé que le calcul des heures supplémentaires doit être pris en compte sur la semaine et non pas sur le mois. SNAT FOURNAIRE nous a toujours payé sur le mois, elle nous a donc spolié car les heures doivent être majorées à 150 % dès la 43e heure de la semaine et non pas après la 186e heure du mois.

– Il est clairement affirmé que la contrepartie obligatoire en repos doit être attribuée selon le mode « le plus profitable aux salariés ». Ce n'est actuellement pas le cas, le transport est en régime dérogatoire perpétuel.

– Il est démontré que des « repos organisationnels » imposés la veille sont illégaux car les délais de prévenance du code du travail doivent prévaloir, c'est-à-dire que tout repos doit être annoncé sept jours à l'avance et des plannings doivent être élaborés dans ce sens... ils n'existent tout simplement pas dans le transport, c'est la flexibilité absolue !

– Un fichier électronique compilant des données personnelles dont la direction se servait pour justifier les licenciements ou amputer la prime de fin d'année a été déclaré « illicite ».

Autant d'éléments que nous allons utiliser pour organiser les salariés et leur faire comprendre qu'ils sont constamment spoliés par nos patrons

Nos élections professionnelles arrivent en 2016 et nous sommes mobilisés et renforcés avec le retour de Laurent pour les gagner. Nous sommes très actifs dans l'intersyndicale pour la reconnaissance de l'UES de ce groupe, pour un comité central qui nous donnera les moyens de contrer une direction beaucoup trop arrogante.

**NOUS INVITONS TOUS LES CAMARADES DU TRANSPORT DU 76 ET DU 27 À NOUS CONTACTER POUR AVOIR LES INFOS SUR CES AVANCÉES JURIDIQUES :**

**Luc : 06.43.70.12.15**

**Laurent : 06.95.12.28.39**

**ORGANISONS-NOUS !**

## Mobilisations

**Questions à Marie Aude Gauthier, secrétaire du syndicat CGT de l'Hôpital Elbeuf-Louviers-Val de Reuil, et Isabelle Massin, secrétaire adjointe.**

**La Loi Touraine prévoit de regrouper les hôpitaux dans des GHT (Groupement Hospitalier Territoriale). Quelles conséquences pour le CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil ?**

Chez nous il y a de grosses inquiétudes. L'Agence Régionale de Santé envisage notre regroupement avec le CHU de Rouen.

**Quels sont les risques ?**

En cas de fusion avec le CHU, le risque serait qu'Elbeuf perde des activités et des spécialités. Déjà, sans même la fusion, nous connaissons des menaces sur notre chirurgie et sur la maternité. On nous a déjà imposé la fermeture du service « Hôpital de semaine ».

Pour le personnel, notre plus grosse inquiétude concerne les CDD : Cela représente l'équivalent de 389 postes temps plein en 2014. Ce sont eux qui seraient les plus menacés en cas de fusion.

**Que peut faire la CGT ?**

Nous voulons avoir des informations précises pour les porter à la connaissance du personnel et alerter. Nous porterons nos questions au Comité Technique du 8 décembre. Ensuite, nous envisageons d'aller à l'ARS avec l'interpro car la population est concernée.

## Mobilisation des agents des routes du Conseil départemental.

**Le 20 octobre** : Conformément à la loi, le DOVH (organisation des astreintes pour la viabilité hivernale) est présenté par le Département en Comité Technique (CT) aux représentants du personnel.

Il est acté que l'astreinte des agents des routes démarrera le 13 novembre selon des plannings élaborés depuis des mois.

**Le 12 novembre** : la Direction, de manière unilatérale, informe les 600 agents des routes que les 15 premiers jours d'astreinte sont annulés, privant les agents des indemnités correspondantes.

**Le 13 novembre** : L'ébullition est générale. Une trentaine d'agents, avec la CGT, se rassemble à l'agence des routes de Forges les Eaux pour demander des comptes. La CGT du CD76 dépose un préavis de grève pour les agents des routes à compter du 20 novembre !

**Le 16 novembre** : La CGT est reçue par la Direction du CD et demande le respect de l'astreinte actée en CT. La Direction se contente d'envisager une compensation financière. Le préavis de grève est maintenu.

**Le 20 octobre** : Des agents commencent à se mettre en grève. Une délégation CGT, avec des représentants des agents des routes, est reçue par le Président du CD76 pour une ultime négociation.

La Direction prend la décision de remettre l'astreinte en place le jour même. C'est une victoire, reste l'astreinte supprimée de la première semaine qui n'est pas réglée.

Un mot de **Séverine VERDIER**, secrétaire adjointe de la CGT du CD76 :

*« Une mobilisation importante et constante sur la semaine, parce qu'au-delà du respect des agents (prévenus la veille pour le lendemain), au-delà de la question financière, la plus grosse inquiétude des agents était que ce précédent débouche sur une astreinte à la carte.*

*Les agents ont énormément le sens du service public et des usagers. Ils ont tous mis en avant que c'était une question de sécurité pour la population sur les routes ».*

**Face au pouvoir médiatique** au service du monde de la finance, ou malheureusement les salariés ne sont pas insensibles, il est urgent pour la CGT d'armer nos militants pour contrecarrer ces idées dominantes qui n'ont pour objectif que de démontrer que d'autres choix ne sont pas possibles et de remettre en cause nos conquits sociaux.

**Lire CGT**, et notamment la presse NVO est une nécessité pour chaque militant, face à cette bataille médiatique.

### **De tout temps, le patronat n'a jamais accepté toutes avancées sociales.**

Au XIXe siècle, l'idée même de vacances payées était impensable. En 1926, le congrès de la CGT revendique le droit à des congés payés. Il a fallu attendre 10 ans, 10 ans de luttes pour que cette revendication aboutisse.

- *En effet, les grandes conquêtes sociales ont souvent été obtenues dans la rue, par la grève et contre l'avis des gouvernements élus. C'est le cas par exemple des congés payés dont l'obtention n'a été possible en France que grâce à l'action des millions de grévistes de 1936.*
- *Autre argument, au moment où le chômage ne cesse d'augmenter, la campagne que porte la CGT actuellement en faveur de la réduction du temps de travail à 32 heures est un moyen pour stopper cette montée du chômage, un moyen pour travailler toutes et tous, travailler mieux et travailler moins.*

### **Nécessité de mener notre campagne d'abonnements NVO.**

Pour amplifier le nombre d'abonnements, une transformation du journal a été nécessaire, grâce à la souscription en 2013 et au financement solidaire des organisations de la CGT de 2014 à 2016.

#### **Cela a permis :**

- Une nouvelle formule Bimédia NVO, qui répond davantage aux attentes et besoins pratiques des militants. Avec un site internet qui donne plus d'actualités pour une information quotidienne à chaud.
- Un journal papier qui évolue, avec de nouvelles rubriques pratiques pour approfondir les sujets.

#### **Notre priorité :**

- ☐ Abonner chaque syndicat, les collectifs de directions, les élu-e-s et mandaté-e-s.

### **En Seine Maritime, la présence du stand NVO, dans les AG, congrès, etc...**

Congrès FAPT le 1 et 2 juin 2015, Congrès TX de Rouen le 3 juin, Réunion UD/UL/UP le 8 juin, CE UL de Sotteville le 16 juin, CE UL d'Harfleur le 23 juin, Congrès de la CSD les 25 et 26 juin, Bureau UL du Havre le 30 juin, CE UL de Rouen le 3 juillet, CE UD le 6 juillet, CE UL d'Elbeuf le 7 juillet, AG de l'UD le 28 août, AG de l'UL de Lillebonne le 3 septembre, AG de l'UL de Couronne le 16 septembre, 120 ans de la CGT organisé par l'UL de Sotteville le 16 septembre, Comité Général TX du Havre le 25 septembre, 70 ans des CE à Harfleur le 26 septembre, AG UL de Duclair le 30 septembre, Salon des CE parc des expositions à Rouen les 1 et 2 octobre, Congrès CGT Conseil Départemental les 6 et 7 octobre, Congrès USR le 3 et 4 novembre, Comité Général de l'UL de Lillebonne le 6 novembre, Concert des SIDEL le 10 novembre, CE UL de Dieppe le 12 novembre, Fête de l'humanité à Rouen le 21 et 22 novembre.

**Résultat :** 99 nouveaux abonnements réalisés depuis le début de l'année au 27 octobre 2015.

**C'est résultat encourageant**, mais ce n'est pas suffisant, si on veut gagner cette bataille médiatique à la botte de la finance contre les intérêts des salariés. Nous pouvons y arriver, à condition que, déjà chaque syndicat soit abonné au journal. Nous sommes à votre disposition pour en débattre.

## Diaporama



## Décès de notre camarade "Yoyo"



C'est avec une profonde tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre camarade, Lionel Houck dit « Yoyo », ancien salarié et militant de Renault Cléon.

Nous n'oublions pas que Lionel a été un fidèle militant de la CGT, toujours présent à nos côtés, attaché à défendre les valeurs de la CGT et les intérêts des salariés, pour un monde meilleur.

Pour notre Département, comme pour le syndicat Renault et l'Union Locale d'Elbeuf, la perte de notre

camarade laisse un grand vide pour la CGT de Seine-Maritime.

L'UD vous informera du lieu et de l'heure de l'inhumation pour tous ceux qui veulent lui rendre un dernier hommage.